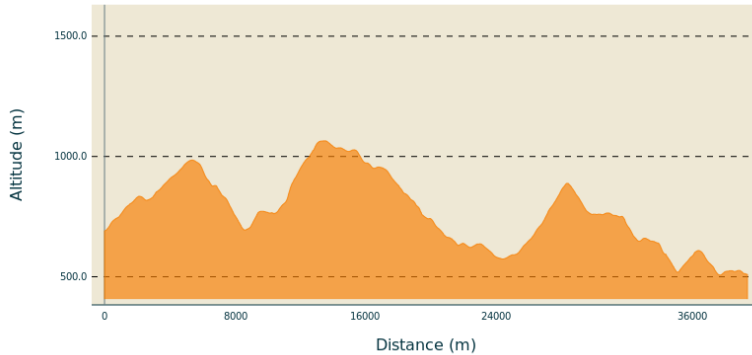


Tour de Pays du Cheylard VTT (étape 2) : de Accons à Saint-Barthélemy-le-Meil

Val Eyrieux

Profil altimétrique



Altitude min 507 m Altitude max 1065 m

Infos pratiques

Pratique : VTT

Durée : 5 h

Longueur : 39.4 km

Dénivelé positif : 1184 m

Difficulté : Difficile

Type : Étape

Thèmes : Faune - Flore, Lac - Rivière - Cascade, Sommet et points de vue

Itinéraire

Départ : Accons

Arrivée : Saint-Barthélemy-le-Meil

Balisage : ► VTT Itinérance

Communes : 1. ACCONS 2. SAINT-CHRISTOL 3. SAINT-GENEST-LACHAMP 4. SAINT-BARTHÉLEMY-LE-MEIL 5. SAINT-MICHEL-D'AURANCE 6. LE CHEYLARD

Suivre le balisage VTT FFC ► Tour de Pays.

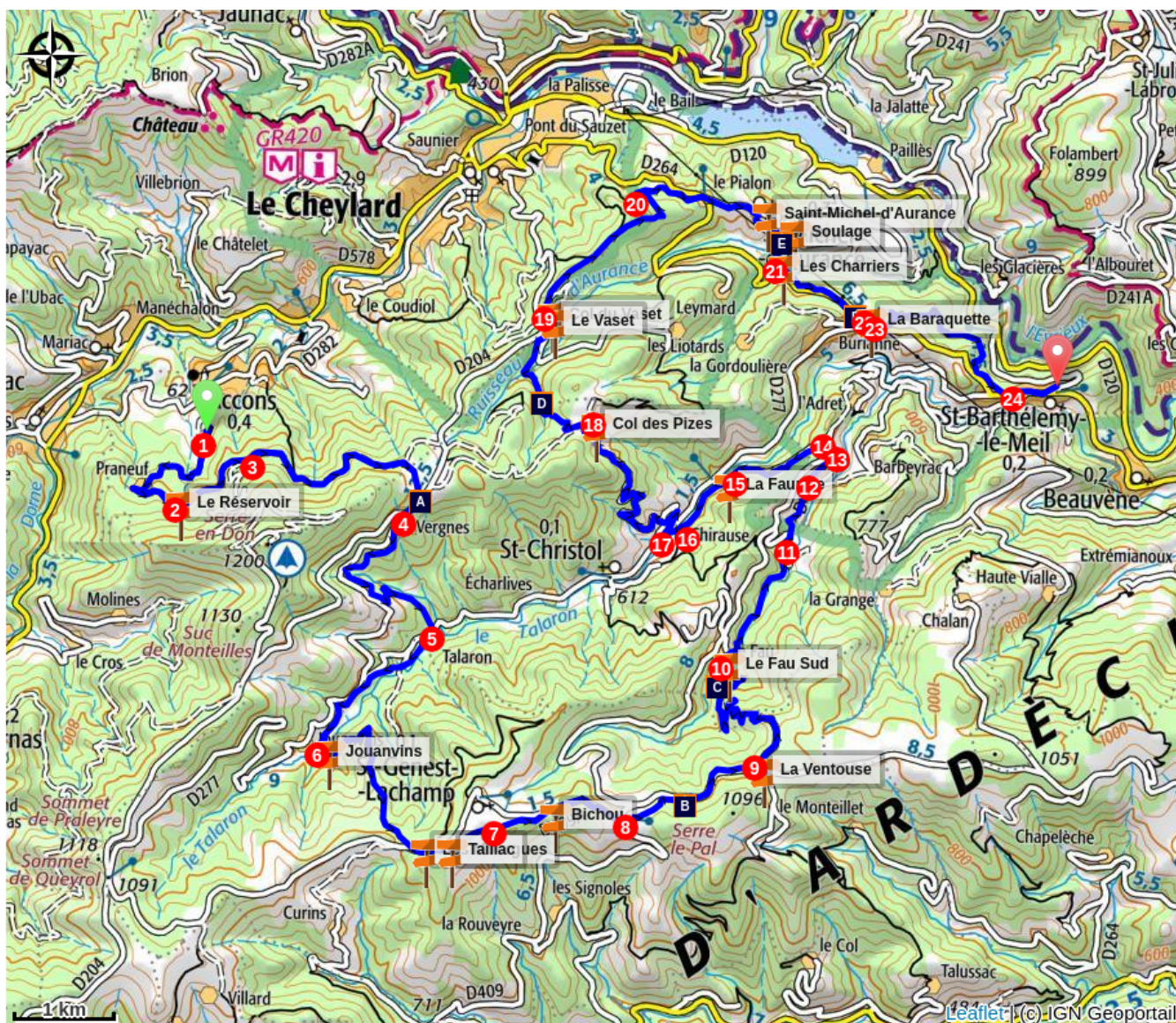
1. Au dessus du village d'Accons au niveau de l'embranchement du poteau 'Praderne', monter la piste en direction de Dornas.
2. A l'intersection du mât 'Le Réservoir' prendre direction Accons 8 km, puis au carrefour du mât Ranc Bardon, suivre la direction Accons 7 km.
3. A l'embranchement du mât 'Brolles' suivre direction Saint Christol. Prendre la 1ère piste à droite jusqu'à la route D204. Aller à droite, puis descendre à gauche au hameau de Vergnes.
4. A la sortie de Vergnes, descendre à gauche le sentier balisé jaune et blanc.
5. Couper la D277 et descendre jusqu'à l'intersection du poteau Talaron. Prendre à droite la direction Dornas.
6. A l'embranchement 'Jouanvins' prendre direction Saint-Genest-Lachamps. Traverser le pont du Talaron, puis monter le chemin parfois caillouteux jusqu'à la route goudronnée. Aux embranchements des mâts 'Les Mourgues' et 'Taillac' suivre la direction de Saint Christol.

VARIANTE Saint-Pierreville :

Au poteau "Les Mourgues" vous pouvez suivre le balisage de la "Variante Saint-Pierreville" de 23 km qui passe par

Albon-d'Ardèche et Saint-Pierreville. Au programme de belles pistes, une portion technique de 350 m à la descente, une petite route et une remontée sportive par l'Ancienne Route des Dragonnades.

7. A l'embranchement du mât '*La Croix*' prendre la direction de *Gluiras*.
8. Au *Col de la Faye*, sur la route D409 prendre le chemin derrière le petit portail en direction de *Saint-Christol*.
Rejoindre ensuite une petite route, puis aller à droite.
9. A l'embranchement du mât '*La Ventouse*' descendre à gauche la route direction *Saint-Christol*.
10. Après le pont de pierre, descendre à droite et passer sous les maisons du *Fau*.
11. Traverser la route et prendre la piste en face.
12. Au hameau du *Chazel* monter à gauche sur la route.
13. Sur la D409 continuer tout droit.
14. Quitter la route au niveau du transformateur et du terre-plein et descendre le sentier à droite.
15. Reprendre la route à droite, puis la piste de gauche au niveau du pont.
16. Descendre le sentier à droite, traverser le pont et remonter la D277 à gauche.
17. Dans le hameau *La Chirouze* monter à droite la route direction *Le Roure, Chasson*, puis poursuivre par la piste.
18. Au carrefour du mât '*Col des Pizes*' aller à droite direction *Accons*. 100 m après au mât '*Bellevue*' descendre en direction de *Le Cheylard* 6,4 km.
19. A l'embranchement du mât '*Le Vaset*' suivre la direction *Le Cheylard*, quitter la route pour suivre la piste derrière la cabane des chasseurs. 30m après prendre à gauche le sentier.
20. A l'embranchement du mât '*Source Banban*' prendre la piste à droite direction *Saint-Michel d'Aurance*.
Sur la D264 au carrefour des trois routes au *Col du Pialon*, suivre la direction *Saint-Michel d'Aurance*. A *Saint-Michel d'Aurance* descendre la 1ère ruelle à droite, puis encore à droite. 50 m après tourner à gauche et suivre le sentier.
21. A l'intersection du mât '*Les Charriers*' monter la piste à gauche direction *Saint Barthélemy-le-Meil*.
Prendre à gauche la route D204. A l'intersection du mât '*La Baraquette*', prendre à gauche direction *Saint Barthélemy-le-Meil*.
22. A partir de la route aller à gauche sur 50 m et descendre la piste à gauche.
23. Reprendre la route au transformateur et aller à gauche et traverser le village de *Saint Barthélemy-le-Meil*.



Zones de sensibilité environnementale

Along your trek, you will go through sensitive areas related to the presence of a specific species or environment. In these areas, an appropriate behaviour allows to contribute to their preservation. For detailed information, specific forms are accessible for each area.

Natura 2000 Vallée de l'Eyrieux et ses affluents

Période de sensibilité :

Contact : Guillaume CHEVALIER / Chargé de mission Natura2000 et Espace Naturel Sensible / gchevalier@parc-monts-ardeche.fr- 06 16 70 46 88

Natura 2000 est une politique Européenne de préservation de la biodiversité qui s'inscrit dans l'accompagnement du développement socio-économique et culturel du territoire concerné. Avec ses presque 30 000 sites reconnus au niveau européen, il est aujourd'hui le plus grand réseau de sites naturels au monde.

Le site que vous traversez est marqué par la présence d'une importante diversité, que ce soit dans les paysages, dans la géologie ou encore au travers des espèces de la faune ou de la flore qui y vivent. Ceci est lié à un territoire très diversifié : rivières, zones humides, forêts, milieux prairiaux, pelouses sèches, landes ou encore milieux alluviaux le compose; mais aussi à la diversité de l'exposition, des climats et de l'altitude (de 89 m d'altitude à plus de 1 300 m). Parmi les espèces emblématiques présentes sur ce site on peut évoquer le Sonneur à ventre jaune, La Loutre d'Europe, Le Léopard ocellé, l'Écrevisse à pattes blanches, le Ciste de Pouzol, La Pie Grièche grise, La Drosera, Le Pic noir, etc.